



Chers membres,

Je m'adresse à vous aujourd'hui dans ce contexte très particulier de crise sanitaire qui n'est pas résolue.

Nous sortons d'une année d'activités comme nous n'en avons jamais connue : tout s'est arrêté net mi-mars. Mais quelques activités ont pu néanmoins reprendre en juin et se sont même poursuivies pendant l'été.

La nouvelle saison se profile, le début étant marqué par la **matinée des inscriptions du 5 septembre prochain**.

Nous espérons tous, pratiquants et encadrants, que les activités pourront toutes reprendre, et que cette nouvelle saison se déroulera de façon tout simplement normale.

Quoi qu'il en soit, nous appliquerons les mesures sanitaires qui s'imposent et qui nous sont dictées, le but étant avant tout que nous restions toutes et tous en bonne santé. Chaque responsable de section est garant de la mise en place des protocoles nécessaires pour la pratique dans le respect des consignes.

A ce stade, personne ne sait comment la situation sanitaire va évoluer dans les semaines et mois à venir. Pour autant, chacune et chacun a envie de se réinscrire à son activité, mais s'interroge sur son déroulement. On peut se demander s'il est judicieux de se réinscrire avec le risque que l'activité ne pourra se passer normalement alors que la cotisation a été payée.

Réinscrivez-vous à votre activité ! Chaque responsable vous informera des conditions dans lesquelles elle pourra avoir lieu.

Si les activités ne peuvent pas se dérouler normalement, nous aviserons pour chacune d'entre elles au courant de l'année, et analyserons la possibilité d'un remboursement d'une partie de cotisation le cas échéant. Certes, nous ne l'avons pas fait pour la saison écoulée, l'association devant assurer sa situation financière (frais généraux, dépenses courantes, ...).

Aucune manifestation n'a pu avoir lieu, et vous le savez, c'est grâce aux recettes des manifestations que nous pouvons pratiquer des cotisations peu onéreuses.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui participent régulièrement à nos manifestations, notamment à la Fête des Récoltes. Continuez à nous soutenir par votre aide... je vous donne rendez-vous, d'ores et déjà, pour l'année prochaine !

Venez à la journée d'inscription... ou pas ! Les conditions d'accueil seront réunies pour garantir votre sécurité. Nous réorganiserons l'espace, la salle est grande.

Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, vous pouvez tout à fait aussi vous inscrire auprès du responsable de l'activité qui vous fournira toutes les informations et tous les documents utiles.

Soutenez-nous ! Nous avons comme objectif de relancer la boutique de vêtements. Mais dans ce contexte particulier, nous pensons que ce n'est pas le bon moment.

Néanmoins, nous vous proposons un t-shirt avec le logo de l'association que vous pourrez acquérir au tarif minimum de 12 € pour adultes et 10 € pour les enfants. Libre à vous de donner le prix que vous souhaitez. C'est une façon de nous soutenir dans une période si incertaine. C'est un modèle unique homme, femme ou enfant qui marquera aussi le sentiment d'appartenance à notre association.

Stand t-shirt le 5 septembre ou renseignements auprès de votre responsable d'activité.

Tous ensemble ! Le Cercle Saint-Etienne, fort de ses nombreux encadrants bénévoles, se met à votre service pour vous proposer des activités de qualité afin de vous satisfaire et d'assurer votre bien-être. Nous dépasserons cette épreuve en cultivant toujours et ensemble nos valeurs : convivialité – amitié – solidarité.

Hindisheim, le 29 août 2020

Très chaleureusement,

Annie MUTSCHLER
Présidente



Septembre 2020.

Chers Parents,

Par la présente vous demandez l'inscription de votre enfant à la section de Gymnastique Sportive du **Cercle St Etienne de HINDISHEIM**.

Nous participons chaque année à plusieurs manifestations sportives départementales, régionales voir fédérales pour lesquelles nous exigeons la présence de nos gymnastes.

Les dates des concours vous seront précisées au courant de l'année dans des délais raisonnables de manière à ce que vous puissiez prendre les dispositions nécessaires.

Pour obtenir votre licence pour la saison 2020/2021, votre dossier d'inscription doit comporter les documents suivants :

- 1) **La fiche d'inscription avec 1 petite photo d'identité récente** (pour les nouveaux gymnastes),
- 2) **le chèque de la cotisation** en ajoutant l'assurance si souscription.
(chèque libellé à l'ordre du Cercle St Etienne Hindisheim sera encaissé courant septembre)
- 3) **le règlement intérieur signé**
- 4) **un certificat médical d'aptitude physique à la pratique de la gymnastique sportive en compétition ou questionnaire de santé** (si le certificat médical est daté de moins de 3 ans.)
- 5) **le « document d'assurance » dûment complété** même si vous ne prenez pas d'assurance.
- 6) **un chèque de caution de 50€ pour le prêt de la tenue de gymnastique**

Votre licence ne pourra pas être validée si une pièce venait à manquer.

Vous venez de faire la démarche d'inscription. Afin que celle-ci soit définitive, merci de me faire parvenir rapidement les pièces N°

HORAIRES

Hindisheim : **Jeunesses** (filles de 10 à 14 ans inclus) les mardis de 18H15 à 20H15.

Poussins + Pupilles (garçons de 6 à 14 ans inclus) les mardis de 18H30 à 20H00.

Aînées et les adultes (15 ans et +) : les mardis à partir de 20H15.

Erstein : **Jeunesses, Aînées et Adultes** : les jeudis de 18h30 à 20h30.

Hindisheim : **Poussines** (filles de 6 à 9 ans inclus) : les vendredis de 17H30 à 19H45.



<http://cse-hindisheim.info>

Gymnastique sportive

Fiche d'inscription 2020/2021

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse :

N° : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Pour les enfants mineurs :

Portable (mère) : _____ Portable (père) : _____

- J'autorise l'utilisation de mon image (ou celle de mon enfant) dans le cadre des activités du Cercle Saint-Etienne.
- Je n'autorise pas l'utilisation de mon image (ou celle de mon enfant).

Cotisation 2020/2021

Adhésion : **15 €** *(si cette cotisation est payée à une autre section du Cercle, indiquez laquelle :)*

Cotisation d'activité : **70€** pour les adultes
64€ pour les enfants – de 15 ans au 1^{er} janvier 2020

Assurance éventuelle :

TOTAL : _____ € Règlement : chèque espèces

Date : _____ **Signature :**

Conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice figurant sur le site : www.cse-hindisheim.info rubrique « notre association ».



Règlement intérieur

Tout adhérent est tenu à :

1. Respecter le personnel d'encadrement.
La section gymnastique est encadrée par une équipe de bénévoles et nous vous remercions de bien vouloir respecter leur travail.
2. Respecter les horaires des cours.
3. En cas d'absence, une excuse orale ou écrite est souhaitée de la part du responsable légal de l'enfant.
4. Porter lors des cours une tenue gymnique (chaussons, justaucorps, cheveux attachés pour les filles)
5. Eviter le port de bijoux (collier, pendentif, bague, boucles d'oreilles trop grandes)
6. Ne pas utiliser les agrès : -avant le début des cours.-après la fin des cours
7. Participer au rangement du matériel.
8. Respecter la propreté des toilettes et des vestiaires.
9. Ne pas manger de chewing-gum ou consommer boisson ou repas pendant les cours.
10. Il est souhaitable par mesure d'hygiène que chaque enfant possède un sac de sport avec ses affaires personnelles (petite serviette, gel hydroalcoolique, pain de magnésie dans une boîte fermée, maniques)
11. Tout adhérent s'engage à toutes les activités organisées au cours de l'année :
Entraînements –spectacles -concours

Après avertissements, nous nous réservons le droit d'exclure un enfant des cours.

Les moniteurs.

Pour tous renseignements : Liliane Perraut au 03 88 64 97 66

.....
Talon à remettre

Je soussigné..... responsable légal

de(s) l'enfant(s).....

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section de gymnastique et m'engage à le faire respecter.

signature des parents:



<http://cse-hindisheim.info>

NOTICE D'INFORMATION **AUX MEMBRES DES SECTIONS SPORTIVES**

Objet : votre couverture assurance saison 2020/2021

Vous allez vous inscrire dans l'une des sections sportives du Cercle Saint-Etienne.

Conformément à la réglementation et pour protéger ses adhérents, le Cercle Saint-Etienne a souscrit une responsabilité civile pour l'ensemble de ses membres.

Par ailleurs, toute association a l'obligation légale d'informer de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (Extrait de l'art. L321-4 du code du Sport).

Pour cette « individuelle accident », nous estimons que chaque membre doit pouvoir s'assurer au niveau qu'il souhaite. Nous vous conseillons de vérifier les garanties que vous avez par votre propre contrat d'assurance, pour les dommages corporels pouvant résulter de la pratique du sport.

Si éventuellement vous étiez intéressés par une proposition d' « individuelle accident », adressez-vous au responsable de section qui vous renseignera.

Hindisheim, le 29/08/2020

La Présidente,
Annie MUTSCHLER

DOCUMENT ASSURANCE

A remplir et à rendre OBLIGATOIREMENT au responsable de la section.

Je, soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Membre de la section :

OU

Père, mère, ou tuteur légal de l'enfant (Rayer les mentions inutiles)

NOM et Prénom de l'enfant :

Membre de la section :

atteste avoir obtenu, par notice au moment de l'inscription, les informations concernant la couverture assurance que le Cercle Saint-Etienne a engagée pour protéger ses membres (RC).

J'ai bien noté qu'il m'est conseillé de vérifier les garanties auprès de ma propre compagnie d'assurance pour les dommages corporels pouvant résulter de la pratique du sport.

Si une proposition d'« individuelle accident » m'intéresse par le biais de l'association, je contacte le responsable de section qui me renseignera.

A Hindisheim, le

Signature

Tableaux de garanties PACK ACTIVITES 2020/2021

Tableaux de garanties accidents corporels :

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES			MONTANT DES FRANCHISES
	FORMULE			
	Mini	Midi	Maxi	
ASSURANCE DES ACCIDENTS CORPORELS				
DECES	13 000 € (1)	19 000 € (1)	39 000 € (1)	
Majoration du capital :				
- Si l'assuré est marié, pacsé ou en concubinage (non séparé)		5 000 €		
- Par enfant à charge (dans la limite de 4 enfants)		5 000 €		
INVALIDITE PERMANENTE				
- Capital réductible sur la base du taux d'AIPP retenu après consolidation	25 000 € (1)	37 000 € (1)	77 000 € (1)	Franchise relative de 5%
INDEMNITE SUITE A COMA				
Versement d'une indemnité égale à	2% du capital décès par semaine de coma dans la limite de 50 semaines sans pouvoir toutefois dépasser le montant dudit capital décès			14 jours
INCAPACITE TEMPORAIRE				
	Néant	12 €	23 €	4 jours
REMBOURSEMENT DE SOINS				
(sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance dans la limite des frais réels)	200% du tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale			Néant
<u>Avec une sous-limite de :</u>				
- Frais hospitaliers	Selon montant légal			Néant
- Chambre particulière	30 € / jour, maxi 30 jours			Néant
- Prothèse dentaire, par dent (forfait)	250 € (2)	350 € (2)	500 € (2)	Néant
- Bris de lunettes ou lentilles (forfait)	250 € (2)	350 € (2)	500 € (2)	Néant
- Prothèse auditive, par appareil (forfait)		160 € (2)		
- Frais d'appareillage (fauteuil, béquilles, etc.)		160 € (2)		
Frais de transport primaires (non pris en charge par la SS)	300 € porté à 3 000 € pour les transports par hélicoptère			Néant
FRAIS DE RECHERCHES ET DE SECOURS		2 500 €		
FRAIS DE REMISE A NIVEAU SCOLAIRE		1 600 €		15 jours d'arrêt
FRAIS DE REDOUBLEMENT DE L'ANNEE D'ETUDES		1 600 €		2 mois d'arrêt
FRAIS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE		1 600 €		35% d'IPP
- En cas de taux d'infirmité permanente > à 35%				

(1) Garantie maximum 1 525 000 € en cas de sinistre collectif

(2) Ce montant s'entend par « sinistre et par année d'assurance » par assuré

Tableaux de garanties assistance voyage :

NATURE DES GARANTIES ET PRESTATIONS	MONTANT DES GARANTIES	MONTANT DES FRANCHISES
ASSISTANCE VOYAGES EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE (sans franchise kilométrique, durée maximum = 90 jours consécutifs)		
<ul style="list-style-type: none"> Frais de transport de l'assuré blessé ou malade 	Frais réels	NEANT
<ul style="list-style-type: none"> Soins médicaux à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> - Frais de soins y compris envoi de médicaments et soins dentaires 	150 000 €	80 €
<ul style="list-style-type: none"> Prolongation de séjour avant rapatriement <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'hôtel - Frais de transport retour Rapatriement ou transport sanitaire Retour prématuré Transport et rapatriement du corps Retour des autres personnes Transport d'un membre de la famille <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'hôtel Caution pénale Assistance juridique à l'étranger Avance de fonds à l'étranger Aide en cas de perte de documents d'identité Aide en cas d'annulation ou retard d'avion Transmission de message urgent Chauffeur de remplacement Assistance aux enfants et petits enfants Accompagnement psychologique 	80 € / nuit maximum 10 nuits Frais réels Frais réels Frais réels Frais réels Frais réels 80 € / jour maximum 10 nuits 15 000 € 1 500 € 500 € GARANTI GARANTI GARANTI GARANTI Billet A/R (train ou avion) GARANTI	NEANT

Extrait de la notice de garantie – www.fscf.asso.fr/assurances

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Talon à remettre au Cercle Saint-Etienne :

Date du dernier certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de :
(date complète si connue, si non l'année).

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de mon inscription pour la saison sportive 2020/2021 à la section gymnastique sportive du Cercle Saint-Etienne.

Cette attestation est valable 1 année, sous réserve de modification notoire de mon état de santé.

A Hindisheim, le /..... /..... Signature